

Muddle SAS

STRUCTURES GONFLABLES

Présentation de l'entreprise

Depuis 2013, Elie Destrés distribue et loue des structures gonflables provenant essentiellement d'Angleterre. Il assure également le service après-vente et la réparation de toutes marques et toutes origines. De nombreux professionnels sont convaincus de la qualité des prestations proposées par M. Destrés.

Fort de cette expérience et disposant d'une bonne connaissance du marché, il décide de créer sur le même site, une entreprise (MUDDLE SAS) spécialisée dans la conception, la fabrication et l'entretien de structures gonflables. Pour cela, il s'est entouré d'une équipe de salariés compétents dans les différentes étapes de la fabrication.

Afin de se démarquer de ses concurrents nationaux et internationaux sur ce marché à maturité, Elie Destrés souhaite proposer un produit sur mesure (structure complexe de 15 m de large) et un produit standard (toboggan). Ces deux structures gonflables sont garanties 3 ans et élaborées à l'aide de techniques fiables et de bons matériaux. Elles passent dès leur création aux exigences de la norme AFNOR EN 19460.

Jeu complexe (sur mesure)



Jeu standard



Projet d'investissement

La constitution de la société MUDDLE SAS est conditionnée à la validation du projet d'investissement qui repose sur les éléments chiffrés suivants :

Chiffre d'affaires prévisionnel

Monsieur Destrés considère que les ventes des structures complexes et des toboggans de MUDDLE SAS suivront l'évolution des ventes constatées depuis 10 ans, dans le cadre de son activité commerciale :

Quantité par catégorie	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Animation	25	28	22	24	29	31	30	34	35	38
Aquatique	52	57	59	62	70	76	62	75	88	95
Structure complexe	95	98	105	112	117	123	130	135	148	150
Toboggan	232	245	260	290	315	328	337	341	356	363

Il estime que les ventes prévisionnelles annuelles doivent être minorées afin de tenir compte de la perte probable de clients, fidèles à la marque antérieurement commercialisée.

Minoration applicable aux ventes	2024	2025	2026	2027	2028
Structures complexes	50%	50%	35%	25%	25%
Toboggan	30%	30%	20%	10%	10%

Le prix de vente prévisionnel est fixé à 14 500 € pour la structure complexe et 6 400 € pour le toboggan.

Investissement

L'activité de fabrication des structures gonflables nécessite les investissements suivants :

Investissements	Coût d'acquisition	Amortissement économique		Amortissement fiscal	
		Mode	Durée (ans)	Mode	Durée
Bâtiment (<i>apport M. Destrés</i>)	150 000,00	Linéaire	20		
Matériel informatique	45 000,00	Linéaire	5		
Logiciel	15 000,00	Linéaire	3		
Mobilier de bureau (<i>apport M. Destrés</i>)	30 000,00	Linéaire	10		
Matériel industriel	160 000,00	Linéaire	8	Dégressif	5 ans
	400 000,00				

M. Destrés estime que l'activité de fabrication générera un BFR de 36 jours de chiffre d'affaires.

Capacité de production (activité normale)

Les investissements réalisés permettront de produire :

- 150 structures complexes par an,
- 425 toboggans par an.

Coût prévisionnel

Les standards de production sont les suivantes :

Structure complexe (sur mesure)						
Nomenclature (éléments composant une structure complexe)			Opérations du processus de production			
Désignation	Unité	Quantité	Code	Opération	Temps MOD	Charges indirectes
Toile PVC 650 gr	m ²	470	CC	Conception	48 h	36 h DAO
Toile renfort	m ²	80	DC	Découpe	12 h	8 h machine
Anneaux d'ancrage	unité	18	TT	Traitement	15 h	15 h MOD
Fil	Lot	2	PE	Peinture	10 h	10 h MOD
			AS	Assemblage	56 h	80 % MOD
Toboggan (standard)						
Nomenclature (éléments composant un toboggan)			Opérations du processus de production			
Désignation	Unité	Quantité	Code	Opération	Temps MOD	Charges indirectes
Toile PVC 650 gr	m ²	270	DC	Découpe	7 h	4 h machine
Toile renfort	m ²	55	TT	Traitement	8 h	8 h MOD
Anneaux d'ancrage	unité	12	AS	Assemblage	42 h	80 % MOD
Fil	Lot	1				

M. Destrés a estimé les **coûts unitaires** suivants :

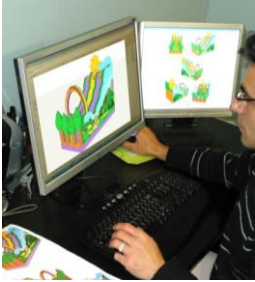


Désignation	Unité	Prix d'achat	Heures MOD	Taux horaire
Toile PVC 650 gr	m ²	6,40 €	Conception	35 €
Toile renfort	m ²	24,00 €	Découpe	20 €
Anneaux d'ancrage	unité	20,00 €	Traitement	20 €
Fil	Lot	125,00 €	Peinture	35 €
			Assemblage	20 €

Les **charges indirectes** prévisionnelles (y compris les amortissements fiscalement acceptés) sont évaluées pour un montant global de 978 765 € et sont réparties dans les centres d'analyse suivants :

	Approvisionnement [†]	Conception	Découpe	Traitement	Peinture	Assemblage	Administration
Montant global	176 500,00	86 940,00	78 300,00	42 375,00	126 000,00	126 000,00	342 650,00
Dont fixes	132 375,00	65 340,00	49 300,00	25 425,00	75 000,00	89 250,00	264 330,00
Nature UO	m ² acheté	Heures DAO	Heures machines	heure MOD	heure MOD	80 % heure MOD	100 € du CA

L'activité des centres d'analyse de charges indirectes est déterminée sur la base d'une production normale. La fabrication étant essentiellement manuelle, les charges indirectes sont essentiellement réparties selon le temps de travail de la main d'œuvre directe.

Présentation du processus de production

Étapes	Structures complexes	Jeu standard
<p>Conception</p> <p>Le bureau d'études réalise les plans sur un logiciel de DAO dans le strict respect du cahier des charges et modélise le projet de jeu gonflable en 3D afin de proposer un rendu le plus réaliste possible. Sur demande, il peut procéder à la modification de la taille, des couleurs et des formes, en créant ainsi un jeu sur mesure.</p> <p>Le bureau d'études développe et conçoit également de nouveaux produits pour proposer des jeux innovants et surprendre le public.</p> <p>Une fois le visuel validé par le client, le plan conçu en 3D est détaillé pour mettre toutes les formes à plat, préparer les éléments pour la coupe, le débit des toiles suivant les couleurs ainsi que la préparations des surfaces à décorer. Toutes ces informations sont répertoriées dans le dossier de fabrication.</p> 	✓	
<p>Préparation de la toile</p> <p>Les jeux gonflables sont fabriqués avec de la toile PVC 650 gr, reconnue pour sa fiabilité et sa solidité à toutes les contraintes techniques du gonflable. Cette toile est ignifugée et conforme à la norme M2 de résistance au feu. Disponible dans un large choix de couleurs, elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découpée - Traitée anti UV et moisissures - Décorée : les structures complexes sur mesure sont peints (peinture sans solvant) à la main par des artistes peintres spécialisés en peinture sur bâche. Cette décoration originale et ludique permet de personnaliser les projets en fonction du public, de l'identité du client, et dans un esprit de bande dessinée. 	✓ ✓ ✓	✓ ✓
<p>Assemblage et montage final</p> <p>Les différentes pièces de toile préparées sont assemblées à l'aide de fil de couture polyamide de gros diamètre. Des toiles de renfort de protection des coutures sont soudées par l'énergie haute fréquence (champ électromagnétique). Les anneaux d'ancrage sont fixés.</p> 	✓	✓

Constitution de la société MUDDLE SAS

En cas de validation du projet d'investissement, la SAS MUDDLE sera constituée le 1^{er} janvier 2024, sur la base d'un capital de 7 000 actions de nominal 50 €. Monsieur Destrés apporte les éléments suivants :

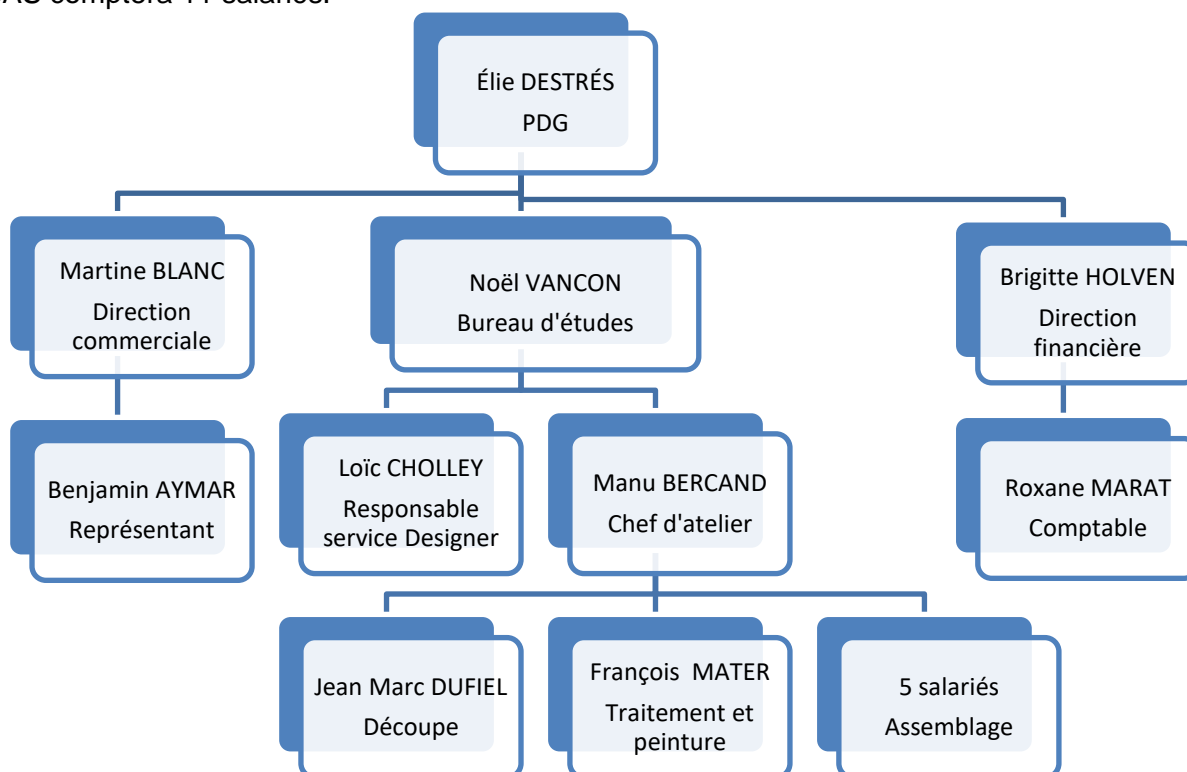
- un bâtiment de 3 000 m², auparavant utilisé pour son activité commerciale et évalué à 150 000 € ;
- du mobilier de bureau récemment renouvelé, d'une valeur de 30 000 €.
- 100 000 €, d'apports en numéraire.

Les autres actions sont souscrites en numéraire par divers actionnaires. Lors de la constitution de la société, seule la libération immédiate du minimum légal est demandée.

Tous les fonds seront versés chez Maître ADAM, notaire. Celui-ci retient 12 600 € TTC à titre d'honoraires, et 14 400 € TTC de frais de publicité légale et remet les fonds sur le compte bancaire ouvert au nom de la société le jour de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS). Les frais seront enregistrés en appliquant la méthode préférentielle.

Organigramme de la société (prévisionnel)

MUDDLE SAS comptera 11 salariés.



Organisation comptable de la société

L'exercice comptable coïncidera avec l'année civile.

La SAS MUDDLE sera soumise à l'impôt sur les sociétés en vigueur pour les années 2024 à 2028.

Financement de la société MUDDLE SAS

Si le projet d'investissement est validé, Élie Destrés s'interroge sur le financement de son investissement. Outre l'apport en capital prévu, le financement du matériel informatique de 45 000 € et du matériel industriel de 160 000 € doit être étudié :

Financement par emprunt

Élie Destrés a obtenu une proposition d'emprunt de 205 000 € émanant d'une banque prête à travailler avec MUDDLE SAS. Le remboursement s'effectuera par annuités constantes au taux annuel de 3,50 %, sur 5 ans.

Financement par crédit bail

Élie Destrés a obtenu, auprès de la société LOCAM, la proposition de financement par crédit bail des biens suivants :

Biens	Coût d'acquisition	Retenue garantie	Loyer	Dates versement	Durée location	Levée d'option	Amort / option
Matériel informatique	45 000,00	5 000,00	12 500,00	Début année	3 ans	6 000,00	1 an
Matériel industriel	160 000,00	25 000,00	28 000,00	Début année	5 ans	30 000,00	3 ans

Plan de financement

Il retracera les flux de trésorerie générés par l'investissement et par le mode de financement choisi. Il peut être recalculé en intégrant un autre emprunt de 75 000 €, remboursable par 5 annuités constantes au taux de 5 %.

Projet de création d'une société de production : de l'étude de la rentabilité de l'investissement et du choix de financement, à la mise en œuvre du projet.

Vous êtes collaborateur(trice) du cabinet CAPFI, expert en conseils en création d'entreprise et votre responsable vous confie le dossier MUDDLE SAS.

Suite à une rencontre organisée dans les bureaux de CAPFI, vous avez pris les notes suivantes :

CAPFI - Expert en conseils en création et développement d'entreprise

Note prise lors de l'entretien avec M. Élie Destrés

Objet : création de la société MUDDLE SAS

Élie Destrés est enthousiaste à l'idée de créer son entreprise dans un secteur qu'il connaît bien, mais souhaite pour valider son projet, obtenir les informations chiffrées sur les points suivants :

- le coût unitaire prévisionnel (sur la base de l'activité normale) de chacun des deux produits fabriqués ;
- l'évaluation les ventes prévisionnelles (en quantité et en valeurs) et s'assurer que le seuil de rentabilité en nombre de structures complexes et en nombre de toboggans vendus, soit atteint au plus tard en 2026 ;
- la rentabilité de l'investissement sur la base des différents critères pertinents (le taux d'actualisation qui tient compte du risque et de la rémunération attendue des investisseurs, est de 8 %) ;
- le mode de financement à privilégier sur la base d'une actualisation au taux de 8 % des flux de trésorerie générés par chacune de ces modalités ;
- le plan de financement récapitulant les opérations d'investissement et de financement choisies.

Si le projet (investissement et financement) est validé, la société sera créée le 1^{er} janvier 2024 (immatriculation au RCS prévue le 17 janvier 2024). Il faudra alors préparer les statuts et les écritures de constitution.